

AUTORISATIONS

Je soussigné(e) (mère, père ou tuteur) :

- autorise à ce que toutes les mesures soient prises en cas d'urgence médicale (appel des pompiers, transport à l'hôpital...)
- autorise que mon(mes) enfant(s) soit(soient) photographié(s) ou filmé(s). (pas de diffusion sur les réseaux sociaux)
- autorise la diffusion de ces photos sur divers supports de communication édités par la Commune :
 - Site internet de la Commune
 - Brochures Municipales
- autorise mon (mes) enfant (s) à participer à toutes les activités et sorties de l'Accueil de Loisirs autorisées par la réglementation.
- autorise mon (mes) enfant (s) à arriver et repartir seul :
 - de l'école
 - du lieu d'accueil (Accueil de Loisirs)

Je soussigné(e) certifie l'exactitude des renseignements énoncés.

- déclare avoir pris connaissance du règlement des services périscolaires et m'engage à le respecter et à le faire respecter par mon ou mes enfant(s). (Retrouver le règlement sur www.mairie-bonsecours.fr, Rubrique Enfance Jeunesse > Services Périscolaires)
Toute mention incomplète ou erronée engage la seule responsabilité du déclarant.
- déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs et m'engage à le respecter et à le faire respecter par mon ou mes enfant(s). (Retrouver le règlement sur www.mairie-bonsecours.fr, Rubrique Enfance Jeunesse > Accueil de Loisirs)
- déclare avoir pris connaissance du règlement financier et du contrat de prélèvement automatique.

Le : / /

Signature :

Le Maire de la Commune de Bonsecours sise au 56 route de Paris (76240) a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : Inscriptions aux activités périscolaires 2021-2022.

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat.

Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Bonsecours (service administratif et centre de loisirs). Elles sont conservées pour une durée d'un an. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter la mairie de Bonsecours. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNI



Dossier à retourner à la mairie
AVANT LE 15 JUILLET 2021



MAIRIE

Service Affaires Scolaires
Madame Karine MANGEON
56 route de Paris
76240 BONSECOURS
☎ 02.32.86.40.08
k.mangeon@bonsecours.fr

DOSSIER UNIQUE (1 dossier par famille)



INSCRIPTIONS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES 2021 / 2022



- Restauration scolaire
- Garderie scolaire
- Etude surveillée
- Accueil de Loisirs

FAMILLE :

1 ^{er} ENFANT : Nom.....	Prénom.....
2 ^{ème} ENFANT : Nom.....	Prénom.....
3 ^{ème} ENFANT : Nom.....	Prénom.....
4 ^{ème} ENFANT : Nom.....	Prénom.....

Les temps périscolaires et l'Accueil de Loisirs sont gérés par la Commune. Si vous souhaitez que votre enfant soit inscrit aux différents services périscolaires, **il est impératif de compléter ce dossier et de fournir les documents demandés ci-dessous** :



Documents à fournir :

- Fiche Inscription (1 par enfant)
- Fiche sanitaire (1 par enfant)
- Copie dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Attestation CAF précisant le montant des allocations familiales
- RIB/Autorisation de prélèvement (si choix du prélèvement automatique)
- Photocopie des pages de vaccins du carnet de santé
- Attestation d'assurance extra scolaire 2021-2022

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

- Garderie du matin : 7h45-8h20
- Restauration scolaire : 11h30 – 13h30
- Etude surveillée (école élémentaire) : 16h30-17h30
- Garderie du soir (école élémentaire) : 17h30-18h30
- Garderie du soir (école maternelle) : 16h30-18h30

ACCUEIL DE LOISIRS

MERCREDIS

- Journée : 8h-18h
- Demi-journée sans repas : 8h-11h30 ou 13h30-18h
- Demi-journée avec repas : 8h-13h30 ou 11h30-18h

Inscriptions au mois : un planning de présence (à retirer à l'Accueil de Loisirs) sera à compléter et à remettre à l'Accueil de Loisirs.

SESSIONS VACANCES

Inscriptions avant chaque session : inscriptions à la semaine uniquement.